

Première séance, jeudi 22 décembre 2011

Présidence de M. Louis Duc, doyen d'âge, puis de M^{me} Gabrielle Bourguet, présidente

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Validation de l'élection du Grand Conseil. – Validation de l'élection du Conseil d'Etat. – Validation de l'élection des préfets. – Assermentation des membres du Grand Conseil. – Assermentation des membres du Conseil d'Etat. – Reconnaissance des groupes parlementaires. – Constitution du Bureau du Grand Conseil; élection à la présidence, élection à la 1^{re} vice-présidence, élection à la 2^e vice-présidence, élection des 6 scrutateurs/trices, élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s. – Nomination et assermentation du secrétaire général adjoint. – Election à la présidence du Conseil d'Etat pour 2012. – Election à la présidence du Tribunal cantonal pour 2012.

La séance est ouverte à 8 h 05.

Présence de 110 députés.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Ouverture de la session

Le Président-doyen d'âge. Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat, Mesdames, Messieurs les Député-e-s, Madame la Secrétaire générale du Grand Conseil, Monsieur le Secrétaire général adjoint du Grand Conseil, Mesdames, Messieurs les membres du personnel administratif du Grand Conseil, huissiers, secrétaires à titre divers, Mesdames, Messieurs les représentants de la presse, vous toutes et tous, parents, familles d'élus, public de tout bord et de toutes régions, soyez les bienvenus dans cette antique salle du Grand Conseil, cet Hôtel cantonal où se sont déroulés tant et tant de cérémonies officielles de constitution du Parlement cantonal. A ces salutations, je joins tout le personnel de la Chancellerie, la Chancellerie, M^{me} Gagniaux, et ses administrés avec lesquels chacun et chacune d'entre nous auront un jour l'occasion de faire plus ample connaissance et de partager quelques instants privilégiés.

Que peut-il bien sortir d'extraordinaire d'un modeste canton bien ordinaire qui va son train-train quotidien, qui a ses hauts et ses bas, qui traverse au gré des turbulences le calendrier? Eh bien oui, je le dis haut et fort, nous sommes bénis des Dieux. Nous avons nos heures de chance. Ces heures de chance ont retenti au-delà de nos frontières cantonales. Fribourg s'est fait un nom par-delà les océans. La modestie reste une vertu principale mais une fois n'est pas coutume, disons-le

haut et fort, soyons fiers d'être Fribourgeoises et Fribourgeois!

Il y a quelques années, Barberèche était à la fête. M. Joseph Deiss, ancien député, ancien conseiller national, sortait vainqueur d'un scrutin des chambres fédérales. Il était élu conseiller fédéral. Cette ascension fulgurante allait le conduire à un prestigieux destin, celui de présider l'Organisation des Nations Unies. Je me souviens de lui avoir écrit à l'époque la chose suivante à la veille de l'élection au Conseil Fédéral. «Mon cher Joseph. Saint-Joseph, patron du Valais, a bien fait nommer Pascal Couchepin, je crois que tu n'as guère de souci à te faire, ton Saint Patron Joseph ne va pas te laisser tomber.» Quelques années plus tard, Fribourg est à nouveau à la fête! Belfaux, une nouvelle pépinière, un terreau prolifique qui voit éclore une espérance nouvelle pour notre pays. A toi Solange, à sa maman, à toute la famille, à François et Céline les grands-parents, du fond de la plaine au sommet de la montagne, soyez certains d'une fierté de tous les habitants de ce canton de compter au nom de ses ressortissants un nouveau conseiller fédéral. Merci d'avoir dès son plus jeune âge – vous qui veniez d'un milieu très modeste – inculqué au jeune Alain des valeurs essentiels qui ne peuvent que générer des résultats. Vous méritez des applaudissements de toute notre assemblée!

Une autre grande et heureuse nouvelle: la nomination d'un nouvel évêque pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. On l'attendait, un autre enfant de notre cher pays. A vous, Monseigneur Morerod, chaleureuse bienvenue à quelques pas de notre Hôtel cantonal. Je vous félicite. De toutes nos contrées, que chacun et chacune d'entre nous, au-delà des appartenances politiques ou croyances différentes, puisse bénéficier de ce renouveau au plus haut niveau. A vous, M. le Conseiller fédéral Alain Berset, à vous, Monseigneur Morerod, à vous également qui venez d'accéder aux plus hautes charges fédérales, anciens et nouveaux élus, Fribourg peut être fier de vous voir investir ces plus hautes fonctions.

L'adrénaline, Mesdames et Messieurs les Députés, est retombée à son niveau normal. La fièvre momentanée des périodes post-électorales ne met plus en péril le thermomètre. Le verdict des urnes a rendu sa copie. Nous voici représentants de toutes les régions, réélus pour une majorité, nouveaux élus pour d'autres, chargés de mener à bien notre canton pour une législature de cinq ans. Depuis des décennies, on n'échappe jamais à cette période, où les esprits s'échauffent; de grands slogans, des promesses, des pronostics animent cette période particulière. Les anciens l'ont vécu, nous le vivons aujourd'hui et il en sera de même demain. A vous toutes et tous, mes félicitations sincères et les

meilleures pour vos brillantes élections. J'y associe également nos sept préfets de District.

Permettez d'adresser aussi, par-delà cette enceinte de l'Hôtel cantonal, une pensée particulière à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés sur les différentes listes électorales, animés par une solidarité à relever, mais par l'espoir également de franchir la ligne d'arrivée en bonne position. Pour quelques écarts de voix, pour d'autres raisons souvent difficiles à cerner, le sprint final aura été laborieux, mais sans ces milliers de suffrages de colistiers généreux et tout aussi méritants, nous ne serions les uns et les autres pas là. Je le répète, qu'ils en soient tous et toutes remerciés et je leur dis: cinq ans, c'est tellement vite passé.

Mesdames et Messieurs les Députés, passons au menu de cette séance de reconstitution après cette brève entrée en matière. Je serais tenté de vous dire que finalement je serai le seul à vieillir dans ce canton. Pour la seconde fois, un peu comme une voiture qui passe en catégorie «vétérane» pour ses 30 ans d'âge, j'ai le plaisir et c'est aussi un honneur, je ne le cache pas, de vous recevoir aujourd'hui et de présider cette assemblée. Vous l'aurez remarqué, je n'ai bien sûr pas l'âge de la voiture. N'ayez pas peur! Ma présidence sera un peu à l'image de la libellule, très éphémère. Il est de mon devoir de rappeler que lors de la précédente législature, des instants de réflexion se sont imposés lors de la disparition de collègues députés emportés par la maladie. Anne-Lise Pittet, la chère sœur de notre conseiller d'Etat M. Georges Godel, Moritz Boschung, collègue apprécié et aimé par chacun d'entre nous. A ces familles, touchées par le deuil, à toutes celles et ceux qui, proches de nous, passent par des moments difficiles, j'adresse au nom de toute cette assemblée des sentiments de sincère amitié. J'y associe spécialement la famille du regretté Maurice Kolly, tragiquement décédé dans ses montagnes, dont les deux fils entrent aujourd'hui pour la première fois au Parlement cantonal.

Je ne me permettrais pas de vous assommer avec de grands slogans. Vous êtes dans vos diverses régions, vos villes et vos villages, des personnes rompues pour la plupart aux responsabilités de toutes sortes (politiques, sociales, de proximité) qui font que l'investissement dépensé dans toutes ces différentes fonctions vous dispensent de recevoir des ordres d'un vieux bonhomme de 71 ans. Dieu sait si je vais m'en abstenir. Toutefois, permettez-moi quelques réflexions et quelques suggestions.

Le Père Lacordaire, dominicain, avait été nommé député de la Région de Marseille au milieu des années 1800, certes, dans le parti d'extrême gauche où il militait et avait obtenu son siège de député à l'Assemblée nationale française, ce n'était pas le moyen le plus garanti pour espérer de grands résultats. Sa devise d'élus était de dire la vérité. Il faut des lois, disait-il, pour le riche et pour le pauvre, des lois qui préservent l'intégrité du fort et du faible. C'était son credo. En dehors de la politique partisane, purement politique, l'élus doit être constamment soucieux du bien-être de toutes celles et ceux qui lui ont accordé l'investiture. La justice sociale, la vérité, la transparence, être et rester soi-même en défendant les projets auxquels on croit et qui

peuvent apporter, améliorer le statut du peuple, ce sont des priorités qui doivent nous animer et nous motiver. De grands sujets interpellent aujourd'hui notre société contemporaine: le climat qui se transforme et modifie notre environnement, un réchauffement inexorable de la planète, une nature qui se rebiffe en accentuant certains phénomènes, les crues, les raz-de-marée, les cyclones dévastateurs. Les partis politiques de toutes tendances ont pris conscience de ces réalités qui ne peuvent être mises sous le boisseau. Partiellement à l'abri et privilégié, notre canton ne peut cependant se tenir à l'écart. L'énergie nucléaire, les lignes aériennes à 450 000 Volts, la circulation dans les grands centres, les sites pollués: voilà des sujets qui occuperont très certainement le Parlement ces prochaines années. De grands thèmes seront également abordés: les transports publics, le désenclavement des régions périphériques, aujourd'hui les parents pauvres d'un essor économique réservé aux pôles stratégiques et mieux desservis. Et bien sûr, les jeunes, favoriser l'accès au travail, donner aux entreprises formatrices et pourvoyeuses d'emplois une motivation d'embauche par des solutions encourageantes.

Il n'est plus du tout acceptable, dans notre société moderne, que certains s'en mettent plein les poches. Que là, près de nous, voisins de paliers, des gens souffrent souvent en silence parce que les fins de mois sont de plus en plus difficiles. Les factures s'accumulent, les familles se déchirent et c'est là, chez nous, dans nos villes, dans nos villages, que le chômage a frappé, que la maladie a soudain anéanti mille espoirs et projets, que la séparation et le divorce ont jeté le désarroi. Soyons attentifs, vigilants et surtout solidaires. Personnes n'est à l'abri de ces situations de détresse. Est-il normal qu'aujourd'hui, dans nos gigantesques cités, des gens aient faim, recourent aux soupes populaires, fassent les poubelles, comptent sur les cartons du cœur? Est-il normal que des bonus scandaleux soient versés, chiffrés par dizaines de millions, non imposables? Est-ce que ce fric engrangé ne leur fait pas mal? Ne leur brûle-t-il pas les doigts? Le vent de fronde qui s'intensifie, ces clameurs de peuples rassemblés dans les rues, n'est-ce pas le prélude à des lendemains qui n'augurent rien de bon?

Une autre priorité me tient particulièrement à cœur, l'accueil réservé à celui qui vient d'ailleurs, qui ne parle pas notre langue, qui n'a pas la même approche de la pratique religieuse, qui est de couleur différente, vous l'aurez aisément compris, celui ou celle qui est trop souvent stigmatisé et auquel on attribue la responsabilité de bien des maux. En tant qu'agriculteur, je me sens interpellé par ces campagnes jetant le discrédit sur cette main-d'œuvre venue d'ailleurs, le plombier polonais faisant figure d'épouvantail. Faisons ensemble un petit tour du propriétaire sur nos chantiers en construction, sur nos routes, nos entreprises diverses, nos grands centres de santé, nos hôpitaux, nos cliniques, nos foyers pour personnes âgées, un petit crochet dans le monde de l'agriculture, nos fermes, nos entreprises maraîchères et j'en passe. Il est là, celui qui vient d'ailleurs. Il apporte sa contribution à l'essor de ce pays. Nous en avons eu besoin, nous en avons besoin aujourd'hui et nous en aurons encore besoin demain. Il n'est pas très éloigné, le temps où

les gens de chez nous, de ce canton, de nos villages, embarquaient pour aller trouver ailleurs de quoi élever une famille. Nova Friburgo, ça doit à toutes et à tous vous rappeler quelque chose. Reconnaissons la chance de pouvoir vivre dans un pays où les conflits ethniques, les rivalités ancestrales ont disparu. Il peut se comprendre qu'en période économique difficile, on trouve très facilement un bouc émissaire. Résistons au chant des grands leaders populistes qui émergent en Europe et dans le monde. Un nationalisme à outrance ne peut que conduire à un déferlement de vengeance et de violence. Nous avons, en tant qu'élus, d'autres valeurs à défendre. L'accueil et la solidarité doivent être notre AOC!

Le monde change et les habitudes changent. La technologie a fait des bonds gigantesques. La formation, la culture, les HES, les concordats avec l'ensemble des cantons vont s'intensifier. Le sport, un moyen également prioritaire de garantir une jeunesse saine, doit être encouragé, soutenu, et puis, ne l'oublions pas, la prise en charge de nos aînés, ceux qui ont fait ce pays avant nous, ceux-là même qui méritent respect et considération.

Une autre grande priorité, le bilinguisme. Là, je vais me lancer dans une bien modeste adresse à mes amis de langue allemande que je salue avec une grande amitié.

Liebe Grossrätinnen und Grossrate der deutschsprachigen Regionen unseres Kantons,

Die Besonderheit unseres Parlamentes, und es ist zwar eine Chance und eine Stärke, ist, dass wir hier in den zwei der wichtigsten Landessprachen verhandeln. Die Simultanübersetzung, wenn auch Herr Staatsrat Georges Godel nicht der überzeugte Anhänger war, hat mehrmals viele von uns aus der Patsche gezogen. Es ist ein Trumpf, sich auf Deutsch und Französisch äussern und wenigstens diese zwei Sprachen verstehen zu können. Dabei habe ich festgestellt, ohne Sie übermassig loben zu wollen, dass Sie, liebe deutschsprachige Kolleginnen und Kollegen, dabei viel besser sind als wir Welschen. Zweisprachig sein kann helfen. Eine kleine Anekdote um diese Behauptung zu bebildern. Ein einziges Mal habe ich persönlich die Gelegenheit gehabt, den Vorteil der Zweisprachigkeit feststellen zu können. Es war bei einer Gewohnheitskontrolle während der Nationalausstellung in der Nahe von Domdidier. Diese Kontrolle wurde durch eine Polizeistreife mittels Autos mit Zürcher Kontrollmarken durchgeführt. Bei einer solchen Veranstaltung ist es normal dass die Kantonspolizei sich ein wenig verstärkt. Ein junger Polizeibeamte verlangte meinen Führerausweis auf Deutsch: «Bitte, Permis». Mein Blut ist mir schnell zu Kopf gestiegen und ich habe ihn entgegnet, auf den gleichen herrischen Ton: «Mon ami, wie alt bist Du?» Ich glaube es hat einen Aha-Effekt gehabt. Die Beamten haben sicher gedacht: «Achtung, dieser Kerl ist nicht sehr gefällig.» Die Polizeistreife hat mir trotzdem keine Probleme gestellt und ist mit mir sogar freundlich gewesen. Sie werden, liebe Kolleginnen und Kollegen, und ganz besonders Herr Staatsrat Jutzet, erstaunt sein: Ein freundliches Gespräch mit der Polizei kann auch mit Louis Duc vorkommen. Diese vier Wörter haben mir dabei viel Ärger vermieden. Ich habe bei dieser Gelegenheit die Nützlichkeit der

Zweisprachigkeit feststellen können. Diese kleine Abschweifung um zu wünschen, dass die gegenseitige Freundlichkeit, die wir heute kennen, sich auch verlängern wird. Wahrscheinlich werden wir manchmal noch einige Mühe haben, uns gut verstehen zu können. Die Zeit aber vergeht und beweist uns, es sei wichtig, dass wir alle die notwendigen Bemühungen treffen, um Fortschritte in der Zweisprachigkeit zu machen.

«Wie alt bist Du?». Diese einfachen Wörter können ja nützlich sein. Aber, mitten in Bern oder Zürich nach seinen Weg zu fragen, ist es etwas Anderes.

Ihnen allen, die deutschsprachige Bezirke unseres Kantons vertreten, wünsche ich, von ganzem Herzen, eine schöpferische und angenehme Legislatur. (*Applaudissements!*)

Législature après législature, l'ouvrage est remis sur le métier. Des défis nouveaux surgissent. Des situations nouvelles nécessitent des réévaluations constantes, le travail du législateur, vous, M^{mes} et M. les Députés, avec l'Orbi et Urbi des conseillères et conseillers d'Etat, ce travail se fera à des cadences variées. Il y aura des priorités, certaines pourront attendre, mais le boulot ne manquera pas.

Pour vous, les nouveaux élus, les bleus de ce parlement, certains débats vont prendre une ampleur particulière. Nous aurons à prendre des décisions parfois guère faciles, il y aura le pour, le contre, il y aura la région, l'émotionnel, il y aura tellement de paramètres discutables et discutés que les méninges vont tourner à 100 à l'heure. Finalement, que l'intérêt de nos concitoyens soit le point de mire à atteindre pour une société toujours plus juste, où la vie de tous les jours devienne plus agréable, que ce vœux pieux se rapproche de plus en plus de la réalité.

Vous savez aussi bien que moi, l'époque que l'on vit n'est pas rigolote tous les jours pour une grande masse de notre population, tous pays confondus. Des crises monétaires mettent à genoux des peuples entiers. Les déficits sont colossaux. Le fossé entre nantis et oubliés de la croissance s'agrandit à vitesse grand V. Va-t-on résoudre ces désordres à l'échelle du monde pour que les peuples vivent en paix, pour que les plus défavorisés mangent à leur faim, pour que cessent ces bonus honteux et inadmissibles versés à certains grands «boss» de nos sociétés bancaires, industrielles, pharmaceutiques, assurances, agro-alimentaires et j'en passe? Ces royalties deviennent inacceptables!

Notre monde a besoin d'autre chose. Un processus s'est amorcé. Des dictatures démentielles sont tombées, des gens courageux ont affronté ces rois de pacotille qui ont asservi leur peuple des décennies durant. Avec peu de moyens mais une volonté farouche, on peut espérer un vent de démocratie nouvelle, un espoir de qualité de vie meilleure. On posait récemment la question au directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy: «M. Lamy, que pensez-vous du mouvement des indignés qui fait boule de neige et qui se répand de plus en plus dans le monde?» Après un instant de réflexion: «je les comprends, oui je les comprends!» Devant les dysfonctionnements de plus en plus criards, la crise qui prend des proportions tout à fait imprévisibles, les millions de chômeurs qui défilent dans les rues, le fossé qui avantage indécemment certains et laisse au bord du chemin une immense majorité de nos populations

européennes et mondiales, on le comprend aussi, nous le comprenons toutes et tous. Notre société doit se remettre en question. Il y a le patron. Il y a celui qui a pris le risque d'investir, de fournir le travail. Il y a l'ouvrier. Il y a celui qui chaque matin se rend à son travail, qui rejoint sa presse, sa machine de chantier, son poste de vendeuse, sa place de postière, d'infirmière, de chauffeur de bus et j'en passe – que de véritables contacts humains s'établissent, que les profits se répartissent équitablement, que règne la paix du travail! Notre canton a fait un effort de premier plan pour qu'il devienne attractif. Le Conseil d'Etat, tous dicastères confondus, est à féliciter pour cet esprit de collégialité et ce souci de tirer ce canton en avant. Notre canton, ce n'est pas un secret, est aujourd'hui envié par beaucoup d'autres. Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, une équipe de chefs de départements en a le grand mérite. J'y associe nos deux partants, les conseillers d'Etat Claude Lässer et Pascal Corminboeuf.

Nous avons une chance exceptionnelle d'habiter un merveilleux pays, un canton où sont à l'œuvre une masse de laborieux collaborateurs, où PME et entreprises plus conséquentes assurent un travail quotidien. Que ce climat encore privilégié que nous connaissons perdure au-delà de tout ce qui pourrait nous différencier politiquement.

J'aurais fort mauvaise mine si je ne parlais pas très brièvement du secteur agricole, bien représenté dans ce parlement, une part importante de notre économie nationale. C'est un hommage que je veux rendre à ces gens de la terre, grands pourvoyeurs de produits de proximité et de haute qualité. Pour cette branche de notre population fribourgeoise qui s'amenuise au cours des années, je veux relever les efforts consentis. Vous avez certainement vu la récente émission d'Isabelle Moncada sur le petit écran et le reportage qui s'en est suivi sur ces productions intensives outre-Atlantique. Pauvre société où la malbouffe et le profit à tous crins l'emportent sur l'éthique, le respect de l'animal, le souci de mettre sur le marché un produit sain et contrôlé. Je ne fais pas d'alarmisme, mais la sécurité alimentaire doit être une priorité à défendre à tout prix. Ce que nous avons vu, c'est non pas un scandale, c'est une atteinte grave à la santé du consommateur, la porte ouverte à toute déviance en matière de nutrition. Ces produits qui, sans aucun doute, transitent par nos frontières doivent être répertoriés sans retard et sans relâche, interdits d'accès sur nos étals et les importateurs sans scrupules et n'ayant aucune notion d'éthique sévèrement condamnés. Notre canton est pionnier en matière de production, qu'elle soit animale, végétale, fromagère. Le paysan mérite que ses productions soient reconnues. Ces produits sophistiqués, bourrés d'ingrédients suspects, sans aucune traçabilité, dangereux pour notre santé sont à proscrire. J'en appelle à vous, Madame la nouvelle Directrice de l'agriculture, d'y jeter un regard particulièrement vigilant. Une société qui se respecte a le devoir de vérifier scrupuleusement l'alimentation proposée. Nous souvenons-nous encore de la période de la vache folle? Au fait, était-ce vraiment la vache qui était folle?

Avant de conclure, M^{mes} et MM. les Elus, je voudrais adresser à la Secrétaire générale du Grand Conseil, M^{me} Mireille Hayoz, au Secrétaire général adjoint

M. Reto Schmid, à tous leurs proches collaborateurs, le plus sincère des mercis pour avoir mis les bouchées doubles pour faire de cette première journée de reconstitution une belle journée et surtout à titre personnel me faciliter grandement la tâche. A vous, les députés nouveaux, le job a ceci de particulier qu'en ressortant de cette salle du Grand Conseil où parfois les débats peuvent prendre des tournures un peu imprévisibles, l'amitié réciproque reprenne ses droits, apaise les tensions momentanées. On monte dans le bus ensemble, on rentre dans son coin de terre ensemble, la vie «normale» reprend son cours. La politique est ainsi faite et c'est tant mieux. Je peux dans tous les cas rassurer les nouveaux élus. Il peut y avoir des moments forts où le ton monte, j'en sais quelque chose, mais c'est une règle fondamentale, respect et déontologie ont droit de cité dans le Parlement. Je peux en parler fort de 25 années de fonction, l'amitié perdure que l'on soit de gauche, du centre, de droite et cela est à relever.

Encore quelques petites adresses à l'égard de celles qui dans cette salle apportent cet air de fraîcheur, ces petites senteurs discrètes qui nous font, nous les hommes, quelque peu frétiller, même à mon âge. Il paraît que c'est normal. J'ai bien sûr cité nos dames et demoiselles élues. Toutes plus belles les unes que les autres et notre Madame de Fontenais, notre chère syndique de Villars-sur-Glâne, qui a présidé pas mal de ces concours de miss ne me contredira certainement pas. Un seul regret, que vous ne soyez pas plus nombreuses! Chères députées élues, chère Secrétaire générale, chères dévouées collaboratrices du Secrétariat, je me fais un immense plaisir de vous offrir une toute petite rose. Je n'oublie pas bien sûr notre chancelière d'Etat M^{me} Gagniaux. C'est une bien modeste reconnaissance. Votre famille, les enfants, les tâches ménagères, votre profession et puis ce mari, ce compagnon! Comment conciliez-vous tout cela avec votre mandat politique? Nous ne pouvons que vous applaudir! Messieurs les Scrutateurs, distribuez ces roses. Des jeunes allez-y. Vous pouvez les embrasser!

Le moment est venu pour moi de vous adresser à vous toutes et à vous tous, emplissant cette salle et ses annexes, aux représentants des médias, à toute la population de notre cher canton, mes souhaits sincères et les meilleurs que Noël tout proche et 2012 à la porte vous apportent à chacune et à chacun son lot de bonheur. Que les moments de grands chagrins et de grandes désillusions resserrent nos liens de solidarité. N'est-ce finalement pas cela qui fait la force d'un peuple, d'une nation et d'un canton?

Je vous remercie.

Communications

Le Président-doyen d'âge. Je vous rappelle la composition du Bureau provisoire selon l'art. 40 de la Loi sur le Grand Conseil. Celui-ci est composé d'une part des président-e-s des groupes constitués d'office, soit M. Jean-Pierre Siggen pour le groupe parti démocrate-chrétien – parti bourgeois-démocratique (groupe PDC-PBD), M. Pierre Mauron pour le groupe